



LES MONTAGNES QUI RELIENT LES HOMMES

A Luzenac, le 18 MARS 2021

REÇU LF

22 MARS 2021

N°146

Madame Martine PHILIP  
Monsieur Jean-Pierre NARBONNE  
Madame le Maire de SIGUER

**OBJET :** Demande de mise en service d'une navette hebdomadaire au départ de Siguer

Communauté de Communes  
de la Haute-Ariège

**Siège social**

13, Route nationale 20  
09 250 Luzenac  
t. 05 61 64 68 00  
f. 05 61 64 41 08  
administration.generale@cc-  
hauteariege.fr

www.cc-hauteariege.fr

**Référent**

Gilles BLOQUE  
Directeur Général des Services  
t. 05 61 64 68 00  
g.bloque@cc-hauteariege.fr

Madame, Monsieur,  
Madame le Maire,

J'ai bien reçu votre nouvelle correspondance du 15 février dernier par laquelle vous sollicitez la mise en place d'une navette hebdomadaire au départ de Siguer.

Comme j'ai pu vous l'indiquer dans mon courrier du 29 décembre dernier, la question des déplacements des administrés de la Haute Ariège, doit s'appréhender de manière globale et exhaustive. J'entends ainsi répondre à un besoin avéré pour l'ensemble des problématiques rencontrées sur le territoire.

C'est la raison pour laquelle la diagnostic 'mobilités' du PLUIh, ainsi que l'étude sur les Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM) apporteront à l'automne prochain les éléments permettant de disposer de l'ensemble des besoins du territoire.

Dès lors, il sera procédé aux études préalables à la mise en œuvre des services de transports adaptés à ces besoins et aux spécificités locales.

Le conseil communautaire réuni ce mardi 16 Mars 2021 a décidé de ne pas doter la CCHA de la compétence 'Mobilités'. C'est donc avec la Région que nous coopérerons pour définir la meilleure organisation pour à la fois gérer, organiser et à la fois financer ces nouveaux services de transport.

Dans cette attente, et vous assurant de ma pleine et entière mobilisation pour cet enjeu crucial des mobilités,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, Madame le Maire, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Président,  
Alain NAUDY